

La rentrée

Robert BALDÈS

En septembre, après quelques semaines de repos pour beaucoup d'entre nous, c'est le moment des bilans. L'école rouvre ses portes. C'est le bilan pour la saison estivale dans le bourgeais. Les chambres d'hôte et les gîtes de notre commune ont connu un bon taux de remplissage. Nous ne pouvons que nous en réjouir. D'ailleurs nous avons constaté un manque de chambres d'hôte dans le canton. À défaut d'implantation de grandes entreprises génératrices d'emplois, le tourisme demeure pour nous, au-delà de la vigne, un stimulant économique que nous devons soutenir. Ce sont de nouveaux emplois créés et à venir. Pour beaucoup encore saisonniers, ils n'en demeurent pas moins une source de revenus non négligeables dans une période difficile pour tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Gauriac a sa carte à jouer dans le développement touristique de ce plus vaste estuaire d'Europe. Bien sûr nous ne devons pas oublier que ce couloir fluvial a tiré toute l'économie d'une région durant des siècles. Mais les transports maritimes et la pêche ne sont plus que souvenirs. Espérons que la protection de notre planète, avec le développement durable auquel nous faisons référence pour ne plus polluer et économiser les énergies fossiles, va apporter une nouvelle dynamique bien méritée. À un moment où la route dévoreuse d'espaces bitumés devient de plus en plus synonyme de pollution, de bouchons et d'accidents, notre estuaire ne pourrait-il pas libérer de nouveaux axes tant pour le transport de passagers que pour celui des marchandises ? Cette gigantesque étendue d'eau en mouvement perpétuel, entre Médoc et Haute Gironde, doit être mise à profit pour faciliter nos échanges avec Bordeaux et faire naître de nouvelles activités touristiques. Voilà une chance à ne pas gâcher.

Suite en page 3 ►►►

Sommaire

- 2** Mémento
- 3** **INFOS MUNICIPALES**
OPAH, listes électorales, église
- 4** Autobus, recyclage,
Petit flâneur
- 5** Déchèterie,
domaine public naturel
- 6** **CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 29 juin 2011
- 9** État civil, carte postale
- 9** **VIE PRATIQUE**
Écocitoyenneté
- 10** Forum entreprises,
Mission locale
- 11** Compostage
- 11** **ASSOCIATIONS**
Ludothèque
- 12** Groupe photo, Culture et
loisirs, Écho des parents,
Self défense
- 13** Ateliers Bazar d'image
- 14** **LOISIRS**
Recettes d'ici, jeu
- 15** Des trucs, agenda
- 16** **MÉMOIRE DU VILLAGE**

Directeur de publication
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction
Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :

Bernard CHERY
Michelle KLEIN
Armande MONTION
Sandrine NUEL
Valérie PIRRONE
Jeannine POUILHE

Dimanche
9
octobre

**Journée
verte
d'automne**

Toutes les manifestations en pages 11 à 13

MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :

le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,

le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30

Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'astreinte vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

URGENCES MÉDICALES : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DÉPANNAGE : 10 13

PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61

DOUANES : 05 57 42 04 24

TRIBUNAL D'INSTANCE : 05 57 42 10 95

FINANCES PUBLIQUES (impôts) :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 57 94 06 80

CABINET MÉDICAL

Médecins :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

Infirmières :

Rolande GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY - 05 57 64 82 82

Chirurgien dentiste :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15

PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37

MARCHÉS

BLAYE : mercredi et samedi matin - **BOURG** : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle - **BRAUD et St LOUIS** : marché aux primeurs et légumes : lundi, mercredi, vendredi à 18 h - **PUGNAC** : mercredi matin - **St ANDRE** : Jeudi et samedi matin - **St CHRISTOLY** : dimanche matin

CINÉMA Le Monteil à Blaye

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

DÉCHETTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49

AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

PERMANENCES

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg**

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

La Clé des Champs : consultation d'offres d'emplois, accès Internet, sans RDV. Les lundis de 14h00 à 17h00.

Pôle emploi : entretiens individuels sur convoi, le lundi.

Centre Intercommunal d'Action Sociale : le jeudi de 9h30 à 12h00 et le mardi de 14h à 17h sans RDV.

Conciliateur juridique : le mercredi matin sans RDV.

Maison de la Solidarité et de l'Insertion : assistante sociale du régime général (Conseil Général), le mardi matin sur RDV au 05 57 42 02 28.

Mutualité Sociale Agricole : assistante sociale, le jeudi matin sur RDV au 05 57 94 08 84.

C.R.A.M.A. (Caisse Régional d'Assurance Maladie d'Aquitaine) : assistante sociale, le 2ème lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 11 68 89.

Mission Locale (antenne de Bourg) : pour les 16 à 25 ans le lundi, mardi et mercredi matin sur RDV au 05 57 94 06 80. Le mardi après-midi sans RDV.

C.I.V.I.S. : entretien pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, le jeudi a-m sur RDV au 05 57 42 89 75.

Point Accueil Écoute Jeunes : psychologue clinicienne, les jeudis de 14h00 à 17h00 sur RDV au 05 56 44 50 99.

PACT HABITAT : conseil en amélioration de l'habitat, le 2ème mardi du mois de 14h00 à 16h00 sans RDV ;

C.A.U.E. : architecture et Urbanisme, le 2ème mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 97 81 89 ;

Espace Gestion Nord-Gironde : conseils en création et reprise d'entreprise. Les mercredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 05 57 51 77 64.

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye** - 32, rue des maçons

Caisse d'allocations Familiales (CAF) : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Assurance Maladie (CPAM) : du lundi au vendredi de 8h à 17h00

Conseils juridiques : se renseigner au 05.57.42.82.72

AUTRES SERVICES

Circulation Routière : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

Perte de Carte Bancaire : 08 36 69 08 80

Perte de chéquier : 08 37 68 32 08

Allo enfance maltraitée : 119 (gratuit)

Sida Info service : 0800 840 800 (gratuit d'un fixe)

Drogues, alcool, tabac info service : 113 (gratuit)

Drogues Info service : 08 00 23 13 13 (gratuit d'un fixe)

Alcooliques anonymes : 05 56 24 79 11

Croix-Rouge écoute : 0800 858 858 (gratuit d'un fixe)

SOS Amitié : 05 56 44 22 22

Accueil sans abri : 115 (gratuit)

Femmes Info service (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début janvier 2012. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en Mairie le 30 décembre au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

Coup de pouce pour l'habitat



L'OPAH du Pays de la Haute Gironde

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est lancée, pour 3 ans à compter de septembre 2011, sur les communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye, de Saint-Savin, de Bourg en Gironde et du Cubzaguais.

Son but est de permettre aux propriétaires de logements, principaux ou locatifs, d'obtenir des aides financières, sous forme de subventions, pour les travaux qu'ils entreprennent. Ce sont ainsi plus de 5,5 millions d'euros d'aides qui seront engagées par les principaux partenaires: État, Anah, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde et Communautés de communes.

Sont éligibles tous les travaux qui visent à améliorer l'habitat en matière de **sécurité** (électricité, toiture, gros œuvre ...), de **salubrité** ou d'équipement (création ou remplacement d'installation de chauffage, création de sanitaires...), **d'économie d'énergie** ou d'**adaptation** aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde est en charge de cette opération. À cette fin, il met gratuitement à disposition des propriétaires désirant améliorer leurs biens, une équipe d'animateurs pour les accompagner et les conseiller dans leurs projets et leurs demandes d'aides.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter
Elen Kerangoarec
Pays de la Haute Gironde
06 75 24 09 29 ou 05 57 42 68 90



◀◀◀ Suite de la page 1.

C'est aussi la période des bilans pour nos vignerons qui représentent l'économie principale de notre village. Des vignobles qui, épargnés par la grêle, ont su s'accommoder des quelques pluies du début de l'été et du soleil d'août à septembre. Après les vendanges, voilà maintenant le temps de la vinification en cave. Un millésime exceptionnel qui devrait booster la commercialisation et accompagner nos meilleurs plats.

Le dynamisme économique se mesure aussi par l'entrain de nos commerces et l'ardeur de notre vie associative. La rentrée relance cet ensemble d'activités qui anime avec beaucoup de chaleur notre village.

Que chacune et chacun en soit remercié.

Le Maire
Robert BALDÈS

Liste électorale

Pensez à vous inscrire

2012 verra se dérouler deux élections importantes : l'élection présidentielle, les 22 avril et 6 mai, les élections législatives, les 10 et 17 juin.

- Pour pouvoir voter lors de ces scrutins vous devez être inscrit (e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Si vous pensez ne pas être inscrit(e) vous devez vous présenter à la mairie mun(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. C'est notamment le cas pour les nouveaux habitants de la commune.

- Si vous pensez être absent (e) lors de l'un ou plusieurs de ces votes vous pouvez établir une procuration à le gendarmerie de Bourg en présentant une pièce d'identité.

Église de Gauriac

Des dons ont déjà été enregistrés

Participez à la restauration des peintures murales de l'église Saint Pierre de Gauriac, en envoyant vos dons à la Fondation du Patrimoine, et bénéficiez d'une économie d'impôt sur le revenu pour ceux qui y sont assujettis.

Demandez le bon de souscription auprès de l'ARMVEG ou de la mairie.

Transports en commun

17 allers-retours par jour pour vous rendre à Blaye ou à Bordeaux

**La ligne 201 a 4 arrêts à Gauriac :
Maison Franche, Camp Haut,
Francicot , Le Breuil**

En semaine 17 bus arrivent de Blaye pour aller à la gare de Saint André de Cubzac et à Bordeaux Buttinière, 18 vous permettent d'en revenir ou bien d'aller à Blaye.

Les samedis, dimanches et jours fériés 4 bus circulent dans les deux sens.

Des tarifs réduits existent : jusqu'à 60% de réduction avec les abonnements Hebdo Plus ou Mensuel Plus...

Quelques informations sont possibles en mairie.

Davantage d'infos au 0974 500 033 tarif d'un appel local, du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 ou transgironde.gironde.fr

Sachez enfin que sur www.gauriac.fr vous trouverez toutes les informations pour vous déplacer sur la page Vie locale / Transports.

Téléphones portables

Recyclez utile

Selon une enquête de l'Association française des opérateurs mobiles (Afom), 60 millions de téléphones portables dormiraient aujourd'hui dans les tiroirs des Français. L'Association des Maires de Gironde a décidé de s'engager, aux côtés de son partenaire France Télécom Orange, dans une vaste opération de recyclage de ces appareils oubliés (toutes marques).

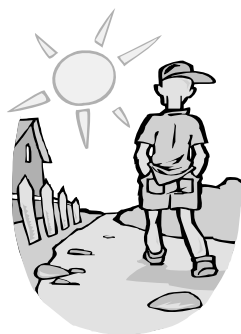
Nous souhaitons que notre commune participe à cette opération.

Emmaüs sera chargé de la récupération dans les mairies qui participent à cette démarche.

Une fois collectés, les mobiles seront triés, reconditionnés ou recyclés, puis proposés à la vente à des prix très avantageux. Les bénéfices seront reversés à « Nuage Bleu » association bordelaise qui accueille des enfants présentant des troubles autistiques ou d'importantes difficultés d'intégration dans les structures petite enfance ou scolaire.

Recycler son téléphone ou comment associer protection de l'environnement et soutien aux enfants en difficultés.

Une boîte est à votre disposition dans l'espace accueil de la mairie pour y déposer votre ancien téléphone.



Le petit flâneur ...

... a remarqué au cours de ses promenades l'intérêt que portent de nombreux gauriacais au fleurissement de leur jardin et parfois même de leur champ. Que c'est formidable un village de campagne bien fleuri ! Il faut dire que le centre bourg est lui-même agrémenté de fleurs attrayantes donnant envie d'y vadrouiller avant d'aller à la rencontre des sympathiques commerçants. Et puis quelle surprise d'y rencontrer des habitants soucieux du rafraîchissement quotidien des plantes de la commune. Je me suis dit peut être que demain il y aura des fleurs partout et que tout le monde en prendra soin pour en profiter. Qui sait ?



▲ Repas quartier du Sartre, le 11 sept 2011

Erratum de l'erratum

Dans le JG n° 89 de juillet 2011, page 5, il faut lire **Gîte du Flouret** de 4 places chez Mme et M. Yves BLANC et non chambre d'hôtes.

Tout sur Gauriac www.gauriac.fr

Déchèterie du canton de Bourg

Curieuse proposition

Cela fait plusieurs années que l'on parle de la création d'une déchèterie dans le canton de Bourg qui en est dépourvu. Le SMICVAL, maître d'ouvrage de l'opération, a déjà refusé plusieurs sites, dont l'un à Gauriac. De l'avis général, pour en faciliter l'accès, cette déchèterie devrait se situer dans un point central du canton, par exemple à Lansac qui dispose d'un site adapté. Contre toute attente, en mars dernier, quelques élus « bien informés » faisaient savoir qu'après étude, une mystérieuse étude, le SMICVAL avait retenu un terrain situé à Tauriac, sur la RD 137, tout près de l'actuelle déchèterie de Saint Gervais. C'est ce projet qui a été présenté au Conseil communautaire et qui a soulevé la colère des élus. Robert Baldès a ensuite envoyé une lettre au Président du SMICVAL.

Monsieur le Président,

Le 12 juillet 2011, en séance de Conseil communautaire, vous nous avez présenté le projet de situation de la future déchèterie du canton de Bourg.

Nous pensons toujours que son implantation à l'extrémité du territoire cantonal serait mal positionnée, tirant ainsi toute la circulation des véhicules vers la RD 137. D'autre part, l'étude présentée ne répond pas aux besoins des habitants les plus éloignés d'une déchèterie.

Au-delà de l'objectif de soulager d'une manière importante la déchèterie de Saint Gervais, le choix de Tauriac répond essentiellement à trois critères non formulés :

- le développement démographique de Saint André de Cubzac;*
- l'accroissement économique le long de la RD137 et autour de Saint André de Cubzac;*
- l'obligation d'implanter une déchèterie sur le canton de Bourg pour satisfaire le règlement sanitaire départemental.*

Si c'est tout cela que vous voulez prendre en compte, alors il faut le dire clairement. La transparence doit être la règle pour que nous soyons en mesure d'appréhender le véritable problème à résoudre. Les élus de proximité ont besoin de l'ensemble des éléments de réflexion pour éviter les incompréhensions et pour pouvoir se prononcer sur la solution proposée.

Pour ce faire, je vous demande de bien vouloir me transmettre ou bien de communiquer à notre délégué de la CDC au SMICVAL, Jean Marie ARRIVÉ, le cahier des charges qui a été fixé au Bureau d'étude qui a été retenu, puis l'étude complète réalisée.

Comptant sur votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Président, ma sincère considération.

NDLR. À ce jour, aucun document n'a été communiqué.

Domaine public naturel Des contraintes environnementales incontournables

Quelques précisions concernant les **rives de l'estuaire** du Domaine Public Naturel (DPN) suite à un échange entre Robert BALDÈS, Maire, et Fabrice SAUGEON du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Il n'est pas question ici de faire un état exhaustif de la réglementation régissant le DPN, mais simplement d'indiquer que celui-ci connaît une législation de plus en plus rigoureuse, intégrant des contraintes environnementales incontournables.

Ce domaine de l'État s'inscrit dans le schéma du périmètre Natura 2000 car il abrite de nombreuses espèces et des habitats protégés. Dans ce cadre, 3 thèmes essentiels sont à souligner dans l'usage des berges.

1. Les travaux d'aménagement des berges

Aucun aménagement ne peut être effectué sans l'accord préalable des autorités administratives compétentes (ici le GPMB ou la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à minima). Les remblaiements et autre dépôts de matériaux sont notamment interdits.

2. La servitude de marchepied (de passage)

Il s'agit d'une servitude légale qui grève la propriété riveraine d'une zone de 3,25m sur laquelle le propriétaire ne pourra ni poser de clôture, ni planter d'arbre, ni procéder à quelque entrave que ce soit.

3. La protection contre les eaux

Elle répond à des règles anciennes (article 33 de la loi du 16 septembre 1807), qui définissent en substance qu'il appartient au propriétaire riverain de se protéger contre les eaux. Dans ce cadre, et comme pour tous travaux, il devra saisir les autorités administratives compétentes préalablement à toute intervention sur les berges.

Ce domaine est exceptionnel et fait l'objet d'une attention croissante du législateur. Il appartient, donc, à tous les acteurs, aux administrations, aux collectivités, aux entreprises et aux personnes physiques de le préserver. À ce titre, les Maires des communes riveraines détiennent des prérogatives pour veiller au respect de ces sites.

Vous pouvez en outre obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante

f-saugeon@bordeaux-port.fr

Conseil municipal Séance du 29 juin 2011

Présents : Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, Gisèle SOU, Valérie PIRONE, Rosiane COUDOUIN, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD, Michel LECRENAIS.

Procuration : René ARRIGHI pouvoir à R. RODRIGUEZ, Jean-Marie ARRIVÉ pouvoir à M. LECRENAIS, Jean-Christophe MARMEY pouvoir à A. DUPOUY

Absente : Sandrine NUEL

Sauf indication contraire, les décisions sont prises à l'unanimité.

► Décision budgétaires modificatives Robert BALDÈS

Le PLU a été approuvé lors de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2011. Il reste à régler le solde des honoraires au cabinet d'étude, METROPOLIS urbaniste, et F.CHARLOT paysagiste (2 405 €).

Pour des raisons de sécurité il faut faire poser des rideaux métalliques sur la partie bar du bâtiment Bergon (10 000 €).

M. LECRENAIS demande pourquoi la porte du bar, endommagée lors d'une effraction, n'a pas été réparée. Cette dégradation a été constatée lors de l'état des lieux de sortie, répond R. BALDÈS. L'ancien gérant n'a pas fait le nécessaire. La nouvelle gérante demande que cette porte soit réparée ce qui est à la charge de la commune. Cependant le remboursement de la facture sera récupérable. C. SCMAUCH demande si ce dommage n'a pas posé de problème avec l'assureur de la nouvelle locataire. Non répond R. BALDÈS puisque la porte ferme toujours correctement.

► Acquisition de panneaux et plaques des noms et numéros de rues : appel d'offre Christiane SOU

La commission des noms de rues propose pour la signalétique :

- des **panneaux de noms de rues**, 450 x 250 en aluminium, fond de couleur bordeaux, texte et logo en blanc avec un liseré fantaisie ainsi que les dispositifs de fixation.

- des **numéros des maisons**, 150x100, en aluminium, avec visserie et même aspect que les panneaux de noms de rues.

Le coût prévisionnel est estimé à : 17 000 €, la pose est demandée option mais elle pourra être réalisée par les agent communaux.

Sur cette base, le Conseil autorise le maire à lancer le marché public en procédure adaptée.

V. PIRRONE propose que le panneau GAURIAC à l'entrée de la commune soit changé. Ce n'est pas de la compétence de la commune répond R. BALDÈS mais la demande sera faite à la DDTM. J.-L. GUIRAUD pense qu'il faut demander aux services postaux s'il n'y a pas de consignes particulières pour la pose des numéros sur les maisons, et s'il sera obligatoire de faire le changement d'adresse sur les passeports par exemple dès l'entrée en vigueur des nouvelles adresses. D'autre part il propose de prévoir dans le cahier des charges du marché la pose en option. R. BALDÈS précise qu'il faut aussi s'informer sur la réglementation, convention ou autre modalité, pour la pose des noms de rues chez les particuliers.

► Tableau des voies communales avec les nouveaux noms de rues Christiane SOU

Les voies et places publiques de la commune seront classées et dénommées selon les nouvelles dénominations **à partir du 31 mars 2012.**

► Révision annuelle des loyers Christiane SOU

Le nouvel indice de référence des

loyers prévoit une augmentation de 1,60 % à compter du 1^{er} juillet 2011.

Bâtiment DUONG

Logement 1 : 266,56 €

Logement 2 : 328,56 €

Logement 3 : 350,12 €

Logement 4 : 379,25 €

Logement 5 : 266,55 €

Logement 6 : 267,12 €

Bâtiment DUPONT

Logement 1 : 441,33 €

Logement 2 : 518,42 €

MAISON DU PEINTRE

Atelier : 101,02 € (-54,25 € d'avance sur travaux) soit 46,77 €

LOGEMENT DE LA POSTE :
558,80 €

► Marchés de travaux en pro- cédure adaptée

1. Volets roulants pour le bar
(voir point n°1). Montant estimé par le Conseil : 7 500 €.

2. Rénovation d'un pignon du gymnase

J.-L. GUIRAUD rapporte aux conseillers le compte rendu de la réunion de la commission des bâtiments. Le pignon côté route départementale est en bon état. Le pignon côté ouest, est endommagé et nécessite une rénovation. Il propose de changer le bardage actuel par un bardage vertical en acier similaire à la couverture du gymnase ce qui permettra de ne plus faire de reprise régulièrement. Une première estimation des travaux est de 12 000 € TTC. Cette solution est plus coûteuse que de rénover l'existant mais plus durable dans le temps, 30 ans. Montant estimé par le Conseil : 14 000 TTC €.

Est-ce que le bardage bois doit être enlevé demande R. RODRIGUEZ. Il servira d'isolation répond J.-L. GUIRAUD.

3. Mur du cimetière

C. SOU rappelle que la rénovation du mur du cimetière, haut de 20,20 m, est nécessaire sur une longueur de 26 mètres. Ce chantier consiste en la dépose des pierres, la réalisation d'un terrassement plus la

fondation en béton ferrailé, la repose des pierres et le rejointoiement. Montant estimé par le Conseil : 12 000 €.

► Plan communal de sauvegarde (PCS)

Alain DUPOUY

Le PCS a été transmis au Sous-préfet de Blaye le 15 juin dernier. Une annotation a été apportée sur les plans de la commune qui sont en cours d'élaboration. Il n'y a pas eu de retour depuis. Les conseillers demandent à A. DUPOUY s'informer de l'avancement de ce dossier.

► Avis de la Commune de GAURIAC concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunal de la Gironde

Robert BALDÈS

Le Conseil a examiné point par point le projet de réforme des collectivités territoriales, proposé par le Préfet.

Fusion des Communautés de Communes des cantons de Bourg, Saint-Ciers, Blaye, Saint Savin, Saint André de Cubzac, pour constituer une grande Communauté de Communes à l'échelle de l'arrondissement de Blaye qui regrouperait les 65 communes et totaliserait une population de 82 745 habitants.

Avis du conseil

- La CdC de Bourg en Gironde, comme les autres CdC de la Haute Gironde, regroupe beaucoup plus de 5 000 habitants (*seuil imposant le regroupement*).
- Le territoire de la CDC de Bourg est actuellement cohérent, sans zone blanche ni commune isolée.
- Un éventuel bénéfice financier ne saurait acheter la dissolution de notre CDC.
- La CdC de Bourg est loin d'être sans activité réelle, au travers des compétences qu'elle exerce pleinement.
- Il existe déjà une structure de Pays qui permet des actions communes,

échanges et dialogues, au sein de la Haute Gironde tout en respectant l'indépendance des autres collectivités.

- Le territoire proposé par le Préfet atteint la démesure et ne permet plus de conduire une gestion au plus près des attentes de nos habitants.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Dissolution à terme du Pays de la Haute Gironde

Avis du conseil

- Le Pays permet des actions communes, des échanges et des dialogues, au sein de la Haute Gironde tout en respectant l'indépendance des autres collectivités.
- Le Conseil s'oppose à la dissolution des 5 CdC et leur fusion en une communauté démesurée.

Vote : 12 pour cet avis, 2 abstentions

Dissolution du syndicat intercommunal du Bassin versant du Moron

Avis du conseil

- Ce Syndicat exerce une activité très spécifique mais bien réelle sur un bassin versant de plus de 5000 habitants, et regroupe des communes appartenant à des entités de coopération transversales tout à fait différentes.
- le Conseil refuse le projet de dissolution.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Dissolution des syndicats intercommunaux des Lycées et des Collèges

Avis du conseil

- L'organisation du transport scolaire nécessite une proximité de gestion.
- Nous sommes fortement attachés aux services gérés par ces syndicats et à la qualité de leurs prestations, notamment en situation de crise.
- Ces syndicats financent de manière significative le fonctionnement pédagogique des établissements contribuant ainsi à la réussite des élèves.
- le Conseil refuse le projet de dissolution.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Dissolution du syndicat intercommunal d'électricité du Blayais

Avis du conseil

- Le Syndicat Intercommunal d'Électricité est pleinement compétent. Cette structure de proximité, permet la définition des besoins en matière d'électrification (extension, renforcement, sécurisation et enfouissement des réseaux électriques) eu égard à la connaissance des territoires des élus locaux le composant.

- Il y a une parfaite synergie et complémentarité technique, éprouvée depuis plusieurs décennies, entre le SIE du Blayais et le Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG).

- Ce syndicat permet l'affectation quasi totale du produit de la taxe sur l'électricité à des travaux d'amélioration de la distribution publique d'électricité afin de garantir une meilleure desserte.

- Ce syndicat permet l'exercice d'autres missions (éclairage public, maîtrise de la demande d'énergie...) de service public par le SIE concourant à une véritable politique de développement durable.

- le Conseil refuse le projet de dissolution.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Dissolution du SIRP COMPS-GAURIAC

Avis du conseil

- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) constitué en Syndicat Intercommunal (SIRP) de GAURIAC/COMPS est très actif et il a notamment permis de créer des liens indéfectibles et fraternels entre les communes de Gauriac et de Comps.

- Le SIRP n'engendre pas de charges financières supplémentaires pour assurer son fonctionnement.

- L'existence du SIRP n'est pas en désaccord avec la loi du 16 décembre 2010 et aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit la création d'un syndicat pour gérer un RPI.

- La dissolution du syndicat et son remplacement par une convention conduirait à ramener le subventionnement des transports par le Conseil Général à hauteur de 30% contre 100% actuellement.

- le Conseil refuse le projet de dissolution.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Fusion des syndicats d'eau potable et d'assainissement

Avis du conseil

- Les modes d'exploitation de ces entités sont différents. En particulier, la régie directe sur le SIAEPA du Bourgeais a un fonctionnement démocratique et transparent qui donne totalement satisfaction.

- Le territoire du SIAEPA du Bourgeais regroupe plus de 5 000 habitants (*seuil imposant le regroupement*) et sa cohérence territoriale est totale puisqu'elle ne comporte aucune commune isolée ou exerçant isolément une partie de ses compétences.

- Son activité est réelle (plus de dix salariés en régie directe) et indispensable à la population.

- Le territoire visé par le projet est, au contraire, disparate car certaines communes ont conservé la compétence « eau potable », d'autres celles de l'assainissement, d'autres enfin celle du contrôle.

- Des moyens d'interconnexion ont déjà été mis en place par les collectivités existantes pour pallier d'éventuelles difficultés techniques.

- Les réseaux du SIAEPA sont régulièrement entretenus et le syndicat a mis en place une politique d'auto-financement destiné à pallier la dégradation continue des subventions tant de l'Agence Adour Garonne que du Conseil général, et donc à assurer sa propre autonomie financière.

- Le SIAEPA respecte toutes les préconisations du SAGE, de la police de l'eau, et s'inscrit dans un politique de développement durable.

- Le projet de fusion ne conduirait à aucune économie, compte tenu du maintien indispensable d'une présence sur le terrain des intervenants

pour une meilleure efficacité technique.

- Les Syndicats existants et les Mairies concernés sur le territoire du projet ont déjà entrepris une démarche de concertation.

- Aucun avantage tarifaire n'est démontré.

- le Conseil refuse le projet de dissolution.

Vote : 13 pour cet avis, 1 abstention

Le Conseil a ensuite voté une motion d'ordre général (*voir encadré*).

Vote : 13 pour, 1 abstention

► Questions diverses

Marché de voirie

Robert BALDÈS

Suite à l'appel d'offre lancé le 1^{er} juin 2011, l'entreprise retenue est : SAS BOUCHET TP, 15 chemin du Granger, BP 21, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC pour un montant de 779 € HT (51 163,68 € TTC).



Projet de schéma départemental de coopération intercommunal de la Gironde

Motion du conseil municipal de Gauriac

Considérant que les conditions dans lesquelles se sont déroulées les discussions depuis le 14 avril 2011 ne respectent pas les règles élémentaires de démocratie :

- population systématiquement mise à l'écart ;
- absence de mandat des élus pour prendre de telles décisions ;
- opacité des objectifs recherchés favorisant des intrigues qui nuisent à l'image de la fonction d'élu ;
- une durée de concertation notoirement insuffisante pour permettre l'information et la participation de chacun.

Considérant que les propositions du Préfet éloignent la population des centres de décisions :

- gestion centralisatrice et concentration des pouvoirs dans les mains d'une poignée d'élus ;
- création d'une communauté de commune regroupant 65 communes et près de 83 000 habitants, démesurée à l'échelle d'un territoire rural (près de 50 kms entre les communes les plus distantes et près de 55 minutes de trajet routier) ;
- absence de prise en compte des bassins de vie et de la réalité territoriale ;
- simulations financières hasardeuses oubliant que la démocratie de proximité ne se monnaie pas ;
- pouvoirs de police du Maire transférés au Président de la CDC conduisant à la disparition de l'échelon communal.

Le Conseil municipal rejette

- La fusion des 5 Communautés de Communes et souhaite que le dialogue constructif puisse se poursuivre au sein du Pays.
- La dissolution à terme du Pays de la Haute Gironde.
- La dissolution du SI du Bassin Versant du Moron et souhaite son maintien.
- La dissolution des syndicats intercommunaux des Lycées et des Collèges
- La dissolution du syndicat SIE du Blayais.
- La dissolution du SIRP de GAURIAC/COMPS proposé par le Préfet de la Gironde.
- La fusion immédiate des syndicats d'eau et d'assainissement.

Toutefois le Conseil municipal est favorable à la poursuite du développement des initiatives visant à améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales dans le cadre d'une démarche volontaire et autonome.



Mise en réseau des ordinateurs de l'école

Robert BALDÈS

La mise en réseau des ordinateurs de l'école lors de l'opération école numérique fait l'objet d'une facturation de NEXTIORAONE France pour un montant de 1 450 € HT (1 734,20 € TTC).

ETAT CIVIL

3^E TRIMESTRE 2011

NAISSANCES

Auliana Magdalena
POISSON-LAFFORGUE
à Libourne le 28 juillet 2011

Eytan RAGAUD

à Blaye le 08 août 2011

**Amandine Jeanne Martine
BORIE**

à Blaye le 25 août 2011

BAPTÊME CIVIL

Ambre GOBRON
le 23 juillet 2011

MARIAGES

Séverine RUIZ
et **Didier DESCORS**
le 13 août 2011

Ghislaine BARRAUD
et **Franck FOSTE**
le 24 septembre 2011

Dons

Baptême civil GOBRON : 29 €
Mariage RUIZ-DESCORS : 30 €
Mariage BARRAUD-FOSTE : 23 €
Gens du voyage : 130, 80 €

La nouvelle carte postale

Avec ce journal, vous venez de recevoir la nouvelle carte postale de Gauriac que nous avons réalisé en partenariat avec l'association Culture et Loisirs. Comme pour la première, vous pouvez la trouver chez nos commerçants.

Écocitoyenneté

Équipe : Danielle Déjoué, Michelle Klein



Vous avez dit « éco-responsable » ?

Il est alors question d'impacts environnementaux des activités. Il s'agit d'intégrer dans la réalisation des activités 3 dimensions : une responsabilité environnementale, une responsabilité sociale, une responsabilité économique. Si tous les citoyens sont concernés dans ce qu'ils engagent au quotidien, les collectivités locales et territoriales doivent se montrer exemplaires dans ce domaine.

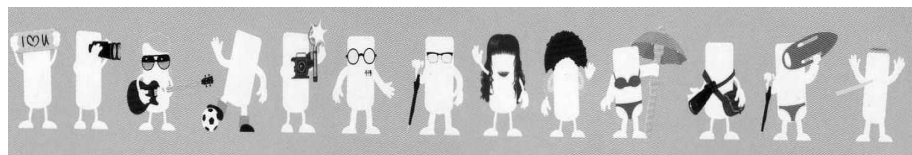
À savoir

Dès 2005, l'ADEME (*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie*), a conçu le « Guide des administrations éco-responsables ». Il a pour ambition de fournir à tous ceux qui l'utilisent les moyens pratiques et concrets de réduire – voire de supprimer – les impacts négatifs de leur fonctionnement sur l'environnement en agissant sur leurs consommations d'eau, d'énergie, de papier, en réduisant leur production de déchets, en gérant mieux leurs déplacements ou en mettant en place de nouvelles politiques d'achats.... Pour apporter une contribution efficace à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique et participer de façon effective à l'avènement d'un développement plus durable.

Extrait de la préface du guide

Alors on fait quoi ?

L'écocitoyenne attitude



Une démarche éco-responsable...

Le 20^{ème} festival international des arts de la rue *Fest'arts* qui s'est tenu à Libourne du 8 au 13 août 2011 affirme son engagement pour le développement durable.

- Depuis 2009, utilisation de gobelets et assiettes compostables pour la restauration.
- Des poubelles spécifiques pour le tri des déchets sont mises à disposition.
- En 2011, une importance accrue est accordée aux produits utilisés pour les supports de communication, et pour la restauration. Des verres réutilisables aux couleurs du festival sont proposés aux festivaliers (avec un système de consigne).
- En matière d'achat de produits consommables : la totalité des achats est orientée vers des produits frais de saison, achetés auprès des producteurs locaux (légumes, viandes, vin, pain...).

Transmettre ou reprendre une entreprise

Deuxième édition du Forum

Transmission et reprise d'entreprises de la Haute Gironde

Préparer sa retraite, changer d'activité, céder ou reprendre une entreprise, s'installer : pensez-y !

Une trentaine de spécialistes dans l'accompagnement des entreprises (banquiers, experts-comptables, RSI, avocat, notaire, ACT Contact, Point Infos Jeunes Agriculteurs, SAFER, FDSEA, chambres consulaires,...) seront présents.

Lundi 14 novembre 2011
Halle aux grains
d'Etauliers, de 14 h à 19 h

Les cédants et repreneurs d'entreprises pourront avoir accès à :

- de l'information sur les démarches à suivre, la réglementation, les dispositifs d'aides...
- des conseils adaptés à leurs projets lors d'entretiens individuels ;
- des offres d'entreprises à reprendre, de terrains et locaux vacants disponibles, à consulter sur place.

Les cédants et repreneurs présents physiquement sur le forum pourront également se rencontrer pour un premier contact, en cas de profils correspondants.

Ce forum est organisé par le Pays de la Haute Gironde et ses Communautés de Communes, en partenariat avec les trois Chambres consulaires et Pôle Emploi, avec le soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine.

Contact
www.pays-haute-gironde.fr
ou 05 57 42 68 90

Insertion professionnelle et sociale

La Mission locale

La Mission locale de la Haute Gironde est une association qui exerce une mission de service public et de proximité **auprès des jeunes de 16 à 25 ans** : elle les accompagne dans **leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale**.



Elle est financée par l'État, la région Aquitaine, le département de la Gironde, les communautés de communes et Pôle Emploi.

Il s'agit d'une approche globale avec les jeunes. Les conseillers vous accueillent de façon individuelle et vous aident à trouver des solutions dans votre parcours d'accès à la vie active : formation, logement, orientation, santé, mobilité, transports, accès à la culture et aux loisirs avec pour **objectif prioritaire : l'emploi**.

Des solutions personnalisées vous sont apportées en fonction de vos besoins.

Dans le domaine professionnel

C'est l'aide à trouver un employeur, à choisir métier en fonction de vos goûts et de votre niveau scolaire, à accéder à une formation professionnelle...

Dans votre vie quotidienne

Comment trouver un logement ? Est-il possible d'avoir des aides pour me déplacer ? Mon projet d'activité sportive ou culturelle est-il réalisable ? Comment connaître mes droits sur le plan juridique ?

Le rôle de la Mission Locale est de vous aider à vous exprimer

Divers services sont à la disposition de la jeunesse avec des permanences.

1. Info juridique (CIDFF), les 2^e et 4^e mardi après-midi de chaque mois à Blaye.
2. Armée de terre le 4^e mercredi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 30 à Blaye et de 14 h à 16 h à Saint André de Cubzac.
3. Conseil en création d'entreprise, Socrate Conseil sur Rdv au 05.57.51.77.64.
4. Armée de l'air le 2^e jeudi matin de chaque mois à Blaye, sur rdv au 05.57.53.60.23

MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE

05.57.94.06.80

Antenne de BOURG

8, au Mas 33710 BOURG

bourg@mlhaute-gironde.org

www.mlhaute-gironde.org

www.facebook.com/mlhaute-gironde

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Sans Rdv le mardi de 14 h à 17 h.



*Pour limiter
les déchets
et jardiner
au naturel*

Passez au compostage

Transformez facilement les déchets compostables en engrais naturel

Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est facile et bénéfique pour l'environnement. Le compostage permet de limiter le volume des déchets à déposer dans la poubelle traditionnelle. Avec le composteur, ces déchets se dégradent naturellement et produisent un engrais écologique et de très bonne qualité pour vos potagers et vos jardins.

Un outil simple et performant

Votre composteur vous permet de composter facilement vos déchets. Inutile d'être expérimenté, il vous suffit d'un coin de jardin pour installer votre composteur et de respecter des règles simples de proportion et d'aération.

Des experts pour vous aider

Grâce au soutien de l'ADEME et du Conseil Général de la Gironde, le syndicat participe à la création et à l'animation d'un réseau de guide-composteurs formé d'agents du SMICVAL ainsi que de volontaires, capables de former de nouveaux utilisateurs aux techniques de compostage.

Vous pouvez devenir un nouveau membre de notre réseau de guide-composteurs en participant vous aussi aux formations gratuites au jardin botanique de Bordeaux, en lien avec le SMICVAL.

Envie d'une **formation gratuite au compostage domestique?**

Besoin d'un équipement, ou de quelques renseignements,

contactez le **service des conseillers en valorisation** du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h-17h au **05 57 84 74 00** ou sur **www.smicval.fr**



Ludothèque

Un espace ouvert à tous

La ludothèque **A l'asso des Jeux** est itinérante sur le canton de Bourg (Bayon, Pugnac, Prignac et Marcamps, Gauriac, Bourg) et vous accueille sur la commune de **Gauriac** à la salle de La Garbarre, une fois par mois les 4^e mardi et mercredi du mois.

La ludothèque, ce sont des espaces à jouer et le prêt de jeux

- **Jeux d'éveil** pour les 0-2 ans, jeux de rôle (coin cuisine, coin nurserie, marchand...) pour les enfants de 2 à 8 ans.
- **Jeux de construction** (Kapla, Magnético, Léo...).
- **Jeux de Mise en scène** (Barbie, Playmobil, Little People, Pirates, dinosaures...).
- **Jeux de société** (de 2 ans à 99 ans...) jeux de stratégie, jeux d'adresse, Haba, Djeco, Gigamic...



Dates et Horaires des accueils à Gauriac

Mardi 25 octobre de 9h30-12h et 14h-18h - tout public

Mercredi 26 octobre de 9h30-12h et 14h-18h - tout public



Animation Spéciale Halloween

14h30 Histoires à faire peur à partir de 6 ans

15h Parcours de l'épouvante....

Concours de citrouilles décorées

(récompenses)

- Pour les adhérents - gratuit - apportez vos monstrueuses spécialités sucrées
- Pour les enfants non adhérents entrée 3€ et 2€ pour les adultes non adhérents (gratuit si costumé)
- Goûter partagé

Mardi 29 novembre 9h30-12h : accueil 0-3 ans et 16h-18h tout public

Mercredi 30 octobre 9h30-12h et 14h-18h accueil tout public

La ludothèque reprendra son itinérance à Gauriac le 24 et 25 janvier 2012.

Pour venir jouer sur place et sur les autres permanences

Famille adhérente, habitant le canton de Bourg, pour un an de date à date, 21€ ou 2€ par personne et par séance de jeux.

Contact

Ludothèque à l'asso des Jeux 06 24 71 03 79
ou mail alassodesjeux@free.fr

Groupe Photo
de Gauriac
Stéréo Club Français

Diaporamas en 3D relief Sur grand écran

Dimanche
6 novembre
14h30 à la Gabare

Les sujets seront variés : voyages, expression artistique, images de synthèse ...

À cette occasion le public pourra assister à la première projection du programme « Saint Pierre de Gauriac – Le Constat », version en 3D relief.

La salle étant prêtée par la municipalité de Gauriac l'entrée sera gratuite.

Les lunettes spéciales seront quant à elles prêtées par le Stéréo Club Français.

Tous renseignements complémentaires au 05 57 32 68 82.

Culture et loisirs

Journée verte d'automne

Dimanche 9 octobre de 10 à 18 h
sur la plaine de la Mayanne

Du vert tendre au vert jaunissant, c'est le deuxième rendez-vous de l'année auquel nous invite Culture et Loisirs.

Revoir fleurir au printemps prochain tulipes, jacinthes roses et autre végétation, c'est le moment, pour qui aime et soigne son jardin d'y remettre un peu d'ordre. Jardin d'un jour, il sera agréable de flâner parmi les horticulteurs, pépiniéristes, les nombreux exposants et le vide grenier. Même pas la peine de préparer le repas ce jour là. On y papote, on y grignote, on y troque, des plantes bien sûr, dans une ambiance paisible et conviviale.

Raymond le Jardinier de France bleu Gironde sera aussi présent toute la matinée pour prodiguer ses précieux conseils, de même que les poneys reviennent pour de sympathiques promenades l'après-midi.

Écho des parents

Bourse aux vêtements

Enfants ados, automne et hiver

Du 6 au 8 octobre
à la Gabare

Dépôt vente : jeudi 6 et vendredi 7 octobre de 9h30 à 19h.

Vente : jeudi 6, Vendredi 7, samedi 8 de 9h30 à 19 h.

Reprise des invendus le mardi 11 octobre de 9h30 à 12h.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Mlle DOMINCE au 06.61.84.56.03.

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Solution du jeu

de Bernard CHERY

1 Amanite phalloïde ; 2 Bolet
orange ; 3 Cèpe comestible ; 4
Clavaire ; 5 Coprin chevelu ; 6
Bolet bai ; 7 Amanite vireuse ; 8
Russule ; 9 Amanite panthère ; 10
Bolet chicotin ; 11 Chanterelle ;
12 Bolet blême ; 13 Phallus pant
(Satyre pant) ; 14 Morille ronde ;
15 Lépiote élevée ; 16 Scléro-
derme ; 17 Rose des prés.

Nouveau à Gauriac

Instinctive défense système

Cours et stages de self défense

Au gymnase
le vendredi
de 18h00 à 19h30

Tarif 30 € par mois,
22 € pour les moins
de 18 ans et les de-
mandeurs d'emplois.
Les 2 premières
séances sont
gratuites.

Renseignements
06 59 37 92 89
www.i-d-s.eu



Compagnie Imagine

Les ateliers théâtre « Bazar d'Images » ont fait leur rentrée

Enfants

Il reste encore des places pour l'**atelier enfant** qui a lieu le lundi de 17 h 15 à 18 h 45 à la salle de la Gabare. Deux cours d'essais sont offerts avant engagement. Les tarifs sont 15 € d'adhésion à l'année et 21 € par mois.

Les ateliers sont menés par Mathilde Maumont, comédienne et metteur en scène.

Qu'est-ce qu'un atelier théâtre ?

Faire partie d'un groupe, se retrouver pour faire des jeux, des exercices... autour du théâtre.

Imagination, Confiance, Improvisations, Écoute, Concentration...

Puis partir dans l'aventure du spectacle !

Beaucoup de musiques, de rires et de travail aussi !

Les spectacles qui sont montés sont construits à partir des envies, délires et improvisations des participants. Engagement et régularité sont attendus afin de travailler dans de bonnes conditions.

La **compagnie Imagine**
présentera son nouveau spectacle

Réverbère-Goélette

au théâtre en Miettes à Bègles
du 26 au 30 octobre

Spectacle tout public à partir de 5 ans. Un spectacle sans parole, drôle et émouvant où les personnages tendrement clownesques nous embarquent dans un voyage imaginaire sur fond de grandes voiles de bateau et de lueur de réverbère. Dans le monde actuel où l'on court, perd, zappe, programme, diffère, et s'essouffle, ce spectacle est une ode à la tranquillité, au moment présent, aux joies du hasard et à l'optimisme.

Plein tarif : 12 euros, tarif réduit : 8 euros, tarif enfants (-12 ans) : 6 euros

Vous pouvez suivre la compagnie Imagine sur son site : <http://compagnie-imagine.org/>

Tout sur Gauriac www.gauriac.fr

Adultes

L'atelier présentera son spectacle

Les Naufragés de la P'tite Annick vendredi 18 novembre à La Gabare, 21 h



Imaginez... Soirée mondaine sur la P'tite Annick. C'est l'Amiral qui régale, la petite Tempérance joue dans un coin, Abyssa de Saint Jacques ondule joliment, le docteur Psaume égrène ses conseils psychiatriques et Karl, le pimpant majordome sert le champagne.

C'est compter sans « ça » et son patron : « ça » déclenche la tempête, c'est le naufrage.

Nous allons suivre ces âmes en perdition parcourir le fond des océans à la recherche d'un but dans la mort...

Des squelettes qui dansent sur du jazz, des fleurs de mort, Christmas, des vieux enfants, la poésie, la musique, une fanfare des bas-fond... et toujours la sombre naïveté de l'âme. Six comédiens et un guitariste dans un univers timburtonesque.

Durée 1 h, à partir de 7 ans - Tarifs : 5 € et 3 € - Dégustation de Côtes de Bourg à l'issue de la représentation.

Vous pouvez visionner la bande annonce et le making off du spectacle sur le site de la compagnie Imagine.

Les ateliers adultes reprendront ensuite en décembre.



Montage

Mettre une couche de crème au café sur toute la surface de la pâte ; rouler ; couper en sifflet les 2 bouts que vous masquerez de crème. À l'extérieur répandre la crème au chocolat en imitant l'écorce d'un arbre.

Présenter au beau milieu d'un plat long. ■

Des trucs

Proposés par Jeannine POUILHE

Donner un coup de fouet à vos cheveux. Mélanger une cuillère à thé de miel et un jaune d'œuf, puis étaler la préparation sur cheveux secs. Masser soigneusement sur tout le cuir chevelu et laisser agir un quart d'heure. Faites ensuite votre shampoing habituel, le résultat est bluffant.

La poire d'automne se choisit un peu verte, car elle a besoin de s'affiner à l'air libre. Conservez-la jusqu'à 1 semaine dans la cuisine. Mettez là plusieurs heures dans le bac à légumes du réfrigérateur avant de la ressortir pour qu'elle finisse de mûrir.

Si, lors de la cuisson, les bords de votre tarte deviennent dorés alors que le centre n'est pas encore cuit, sortez votre tarte du four. Posez sur les bords, des morceaux de papier d'aluminium que vous aurez formé en couronne.

Éclipse

Enflamme cette éclipse de ton pouvoir

Comme la lumière du soir

Libère les prisonniers de l'enfer

Illustrant le ciel d'une nouvelle ère

Perdu dans cette atmosphère poétique

Symbole de la pureté éclipique

Spectres lumineux, restant pour toujours.

Gulden GUZEL

L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur www.gauriac.fr

Octobre 2011 - - - - -

- Samedi 1 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
- Samedi 1 **Concours de belotte** (REPRISE) - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)
- Lundi 3 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)
- Jeu. 6 au ven. 8 **Bourse aux vêtements** - La Gabare de 9h30 à 19h (Écho des parents)
- Samedi 8 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire : habitat troglodytique (Conservatoire de l'Estuaire)
- Dimanche 9 **Journée verte d'automne** (Culture et Loisirs)
- Lundi 17 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)
- Dimanche 22 **Longskate - Descente de La Carre** (Bordeaux Longskate Club)
- Ma. 25 & mer. 26 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)
- Dimanche 30 **Passage à l'heure d'hiver** Retardez vos horloges d'une heure.
- Lundi 31 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes** (les sortir la veille au soir)

Novembre 2011 - - - - -

- Samedi 5 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
- Samedi 5 **Concours de belotte** - La Gabare 14h00
- Dimanche 6 **Spectacle de diaporamas en 3D relief sur grand écran** (Groupe photo et Stéréo Club Français) La Gabare - 14h30
- Vendredi 11 **Cérémonie au Monument aux morts** à 11h30
- Lundi 14 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
- Vendredi 18 **Les Naufragés de la P'tite Annick** (atelier théâtre « Bazar d'Images » adulte) - La Gabare - 21 h.
- Ven. 25 Sam. 26 **Collecte de la banque alimentaire** - Carrefour market à Bourg
- Dimanche 27 **Foire de la Ste Catherine** à Blaye
- Lundi 28 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
- Ma. 29 & mer. 30 **Ludothèque** à La Gabare (A l'asso des jeux)

Décembre 2011 - - - - -

- Samedi 3 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
- Samedi 3 **Concours de belotte** - La Gabare 14h00
- Dimanche 4 **Marché de Noël** (Culture et Loisirs)
- Sam. 10 Dim. 11 **Livres en Citadelle** à Blaye
- Lundi 12 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
- Lundi 26 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**

Janvier 2012 - - - - -

- Samedi 7 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
- Samedi 7 **Concours de belotte** - La Gabare 14h00
- Lundi 9 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
- Samedi 14 **Concours de belotte** - La Gabare 14h00

Historique de la cave coopérative du Bourgeais

M. Vergoz

En 1946, M. Vergoz, qui habite aujourd'hui Sainte Maxime, rédigea un mémoire sur la cave coopérative de Gauriac pour son entrée à l'École nationale de la France d'outremer. Commencée avec le numéro 88 du Journal de Gauriac la publication de ce travail se poursuit.

1. Le milieu naturel

3. Difficultés propres à l'exploitation vinicole

Il y a d'abord un problème qui, plus que dans aucune autre culture, est pour l'exploitation de la vigne particulièrement important : les rendements de la vigne sont extrêmement variables d'une année à l'autre et il est fréquent de voir le chiffre des récoltes annuelles passer du simple au double. Ceci est le fait des conditions climatiques, contre lesquelles il est impossible de lutter. Qu'une gelée survienne, ou une chute de grêle et la récolte peut être nulle. Il suffit de précipitations trop abondantes au moment de la floraison (coulage) ou de la maturation, pour qu'une partie des vendanges soit perdue. Au contraire une bonne moyenne pluviométrique peut amener une récolte particulièrement importante. À ces facteurs, purement climatiques, s'ajoutent les maladies cryptogamiques qui font courir certaines années à la vigne des dangers sérieux.

Les chiffres des déclarations de récolte depuis l'année 1930 donnent un exemple frappant de ces variations (voir encadré).

Les conditions climatiques qui décident de la quantité de la récolte, influent également sur la qualité. Le temps qu'il fait pendant la période des vendanges a, en particulier, une grande importance. Si les raisins sont ramassés pendant une période pluvieuse, le degré baisse, les vins sont de qualité médiocre. Or l'organisation individuelle ne permet pas d'arrêter les vendanges au moment

voulu ; lorsqu'une cuve est commencée, il faut achever de la remplir le plus vite possible, même si les conditions atmosphériques sont mauvaises. On ne peut pas non plus mener de front les cépages blancs et rouges, même si cela est nécessaire. Nous verrons que la Coopérative permet d'obvier à ces inconvénients, tandis qu'un cuvier particulier ne peut se plier avec souplesse à de telles exigences.

4. Mauvaise organisation technique

Une des conséquences les plus fâcheuses du morcellement, est sans doute l'impossibilité pour chaque petit propriétaire de conduire la vinification selon des procédés techniques satisfaisants. Ses revenus ne lui permettent pas d'équiper ses chais et ses cuiviers d'une manière moderne et rationnelle ; si l'on songe qu'actuellement une barrique bordelaise de 225 litres coûte environ 3 000 francs on se rend compte des frais exigés pour une installation ! Aussi le plus souvent, les conditions de vinification sont très défectueuses : mauvais rendement, qualité médiocre en sont la conséquence. Il est impossible au propriétaire d'un hectare de vigne de faire les frais d'une presse hydraulique ou d'un foulo-pompe. Si une récolte est particulièrement abondante, nombreux sont ceux

qui ne possèdent pas le logement nécessaire. L'emploi d'un matériel de fortune ne peut conduire à une vinification défectueuse et la qualité des vins s'en ressent. Or, nous venons de voir, l'irrégularité des récoltes place souvent le producteur devant cette situation.

Il semble également que le morcellement récent ait entraîné une baisse de la qualité moyenne des vins ; car nombreux de ces nouveaux propriétaires, viticulteurs de fortune, n'ont pas l'expérience que possédaient les anciens gros propriétaires.

La vinification est menée selon une connaissance empirique nouvellement acquise qui ne fait plus bénéficier les vinifications des vieilles traditions, sans ajouter pour cela les connaissances œnologiques récentes. Il n'est pas question pour le petit exploitant d'employer un maître de chai. De plus, à ses occupations de viticulteur, petit propriétaire ajoute souvent celle d'une autre profession et le temps lui manque pour s'occuper de la vinification et de la conservation des vins.

De cette impossibilité de grever les récoltes de gros frais généraux et, par suite, de faire profiter la vinification des découvertes nouvelles, résulte un certain malaise : l'économie de la commune n'est plus en harmonie avec les exigences d'une économie moderne.

A SUIVRE

Déclarations de récolte à Gauriac (en hectolitres de vin)

1930 : 4 832 hL	1939 : 12 544 hL
1931 : 10 165 hL	1940 : 9 121 hL
1932 : 8 195 hL	1941 : 6 858 hL
1933 : 9 571 hL	1942 :
1934 : 15 670 hL	1943 : 7 904 hL
1935 : 15 091 hL	1944 : 13 800 hL
1936 : 7 652 hL	1945 : 6 014 hL
1937 : 8 033 hL	1946 : 7 715 hL
1938 : 14 242 hL	1947 : 13 208 hL